
N^o. V I I I.

L'AMI DU PEUPLE,

O U

LE PUBLICISTE PARISIEN,

JOURNAL POLITIQUE, LIBRE ET IMPARTIAL

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PATRIOTES,

*ET rédigé par M. MARAT, Auteur de L'OFFRANDE
A LA PATRIE, du MONITEUR & du PLAN
DE CONSTITUTION, &c.*

Vitam impendere vero.

VERSAILLES.

Du Vendredi 18 Septembre 1789.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 16 Septembre.

*Rapport fait à l'Assemblée de la saisie d'un trans-
port de grain par la Milice Nationale de Saint-
Calais.*

*Ajournement du Décret provisoire rendu par le
Comité du sel sur la Gabelle.*

Offre de la ville de Toulouse de faire les fonds d'un

H

*monument à Louis XVI, Restaurateur de la
liberté.*

*Rédaction du décret sur la succession à la Cou-
ronne.*

CETTE Séance s'est ouverte par l'annonce de quelques nouvelles offrandes patriotiques.

Un Député du Maine a informé l'Assemblée que le Curé des Valliers ayant acheté à Saint-Galais du bled pour le Mans, ce bled a été arrêté, à sa sortie, par la Milice de la Ville, dont les Officiers Municipaux ont confisqué, non-seulement le bled, les chevaux & les voitures; mais condamné à une amende le Curé des Valliers. Il a conclu par prier l'Assemblée d'ordonner que le bled, les voitures & les chevaux soient restitués, & que la sentence contre le Curé des Valliers soit anéantie. L'Assemblée a renvoyé l'affaire au pouvoir exécutif.

L'ordre du jour étoit de discuter le décret provisoire sur la Gabelle, rendu par le Comité du sel.

Plusieurs Membres ont parlé contre cet impôt désastreux; mais la matière n'ayant pas été jugée suffisamment éclaircie, l'Assemblée a ajourné ce décret provisoire à Vendredi prochain.

Séance du 17 matin.

A l'ouverture de cette Séance, M. le Président

a annoncé plusieurs offrandes patriotiques. Parmi les adresses , on a distingué celle de la Ville de Toulouse , qui fait offre des fonds nécessaires à l'érection d'un monument qu'elle prie l'Assemblée Nationale d'ordonner pour Louis XVI, Restaurateur de la Liberté.

Après de nouvelles discussions sur la proposition faite la veille , au sujet de la rédaction du décret de l'Assemblée sur l'inviolabilité de la personne du Roi , l'hérédité de la Couronne , & la succession au Trône , l'Assemblée a décidé qu'il seroit constaté par le procès-verbal de cette Séance , que les trois maximes du décret avoient été adoptées par acclamation & à l'unanimité , & la rédaction à la pluralité.

Discours au Peuple.

O François! Peuple libre & frivole , ne presentirez-vous donc jamais les malheurs qui vous menacent , vous endormirez-vous donc toujours sur le bord de l'abîme ?

Graces au peu de vues de ceux qui tenoient les rênes du Gouvernement , à la lâcheté des ennemis de l'Etat , à un concours d'événemens inattendus , vous avez rompu vos fers , vous avez les armes à la main. Mais au lieu de poursuivre sans relâche le châtement des ennemis publics , vous vous êtes livrés au manège des hommes foibles ou cor-

rompus qui s'efforçoient de les soustraire à votre juste vengeance, de les rappeler au milieu de vous, & vous avez laissé échapper ces coupables victimes.

Au lieu de sentir que votre indépendance actuelle est l'ouvrage des conjonctures, vous en faites honneur à votre sagesse, à votre courage; la vanité vous aveugle; & dans l'ivresse d'un faux triomphe, vous laissez vos perfides ennemis renouer tranquillement les fils de leur trame odieuse.

Au lieu de vous dévouer généreusement à la Patrie, vous avez fait un objet de lucre des minces services que vous lui rendez (1): vous ne semblez même vous disputer l'honneur de la servir, que pour achever de la dépouiller.

Au lieu de choisir pour vos Chefs des hommes indépendans, distingués par leurs principes, leurs lumières & leurs vertus publiques, vous vous abandonnez aux premiers venus; vous appelez à des places de confiance des hommes peu versés dans les affaires, des hommes pensionnés par le

(1) N'est-il pas honteux que des Citoyens opulens tirent un gros salaire du temps qu'ils donnent à la chose publique, & quelquefois à la table; car ils sont fêtés chaque jour aux dépens du pauvre Peuple. Et croira-t-on que plusieurs Comités ne veulent pas entendre parler de rendre leurs comptes. Quelques-uns même n'ont pas de registres.

Prince , des hommes qui ne subsistent que de ses largesses. Comment de pareils Citoyens oseroient-ils élever la voix contre l'injuste autorité d'un maître, ou plutôt à quel titre compteriez-vous sur leur fidélité? Le dirai-je? vous vous êtes montrés si peu jaloux du choix de vos Mandataires, que dans vos Comités municipaux sont des hommes nourris des maximes de la Robe & de la Cour : mais ce que la postérité refusera de croire, c'est que dans l'Assemblée même de vos Représentans, où l'on ne devoit compter que des sages, se trouvent des hommes qui n'avoient d'autres titres auprès de vous que d'avoir bonne table, & qui pis est, des hommes peu recommandables par leurs sentimens, des hommes peu honorés par l'opinion publique, des hommes, enfin, qui n'ont échappé à la loi que par un certificat d'imbécillité. . . . O siecle ! ô mœurs!

Peuple inconsideré, livrez-vous à la joie, courez dans les Temples, faites retentir les airs de vos chants de triomphe, & fatiguez le Ciel de vos actions de graces pour un bien dont vous ne

(1) Il y a peu de Comités où ne priment quelques Académiciens, quelques Pensionnaires du Roi; s'ils étoient vraiment Patriotes, & s'ils vouloient que l'on crût à leur desir de servir la Patrie, que n'ont-ils commencé par remettre leurs pensions,

jouissez pas. Vous n'avez plus de tyrans, mais vous éprouvez encore les effets de la tyrannie; vous n'avez plus de maîtres, mais vous ressentez encore les maux de l'oppression? vous ne tenez qu'un phantôme, & vous êtes plus loin du bonheur que jamais. Hé, de quoi vous applaudiriez-vous? d'un bout du Royaume à l'autre, l'Etat est en travail & en convulsions; vous êtes dans l'infortune, vos Ateliers sont déserts, vos Manufactures abandonnées, votre Commerce est dans la stagnation, vos Finances sont ruinées, vos troupes sont débandées: vous vivez dans l'anarchie, & pour surcroît de calamité, c'est en vain que le Ciel a eu pitié de vous, c'est en vain qu'il a combattu pour vous, c'est en vain qu'il vous a ouvert les trésors de la fécondité. Vous n'avez échappé aux horreurs de la famine, que pour éprouver la disette, au sein même de l'abondance (1).

Encore, si vous touchiez au terme de vos maux; mais ils ne feront qu'empirer. Les beaux jours fuient avec rapidité; bientôt la rigueur de la saison ajoutera de nouveaux besoins à ceux qui

(1) On prétexte que la campagne manque de bras pour battre les grains. Quoi! l'Etat nourriroit une armée de 160 mille hommes; ils vivroient dans l'oïveté, & faute de bras le Peuple seroit prêt à périr de faim! Après cela qu'on nous dise que le Gouvernement n'a rien de plus à cœur que le bonheur des Peuples.

vous consomment : le gain des ouvriers & des maîtres diminuant peu-à-peu avec la longueur des journées , ajoutera à la misere commune ; des légions de domestiques , mis sur le pavé , augmenteront la foule des indigens ; & l'affreux désespoir poussant au crime les malheureux qui manquent de tout , & que la société abandonne , changera la Capitale en un repaire de voleurs & d'affassins.

Quel sort vous attend ! les ennemis cruels acharnés à vous perdre , ne cessent de vous tendre des pièges : jour & nuit il s'efforcent de vous entraîner dans tous les désordres , de vous accabler d'inquiétudes & d'alarmes , de vous fatiguer de votre indépendance , de vous faire sentir les maux de l'insubordination , de vous faire regretter l'esclavage , & de vous réduire à (1) chercher dans les bras d'un maître , le repos , l'abondance & la paix.

La suite au Numéro prochain.

(1) A juger de l'avenir par le présent , la marche des choses est précisément celle qui , sous Charles II , força les Anglois , fatigués de leurs dissensions , de se remettre enfin sous la main d'un Despote.

On souscrit à Paris & en Province chez tous les Libraires,

A Paris , chez *DUFOUR* , rue des Cordeliers ,
N^o. 6 , à qui l'on adressera , *franc de port* , le
prix de l'abonnement , la lettre d'avis , & toutes
les lettres pour les Auteurs du *Publiciste Parisien* ;

Chez Bleuet , Libraire , rue Dauphine ;

Chez Petit , au Palais-Royal ;

Chez Pichard , Libraire , près le Pont-Royal ;

Chez Debray , Libraire , au Palais-Royal ;

Et chez Bailly , Libraire , rue Saint-Honoré ,
près la Barriere des Sergens.

*Le prix de l'Abonnement pour ce Journal de 8 pages
in-8^o. , & quelquefois plus , qui paroît tous les
jours , est de 12 livres pour trois mois , franc de
port par la poste , pour tout le Royaume.*

Hôtel-de-Ville de Paris. Comité de Police.

Permis à la poste de faire circuler le Journal rédigé
par M. Marat , intitulé : *le Publiciste Parisien*. Au Comité
de Police , ce 8 Septembre 1789. Signés , BROUSSONET ,
LERASLE , LE ROUX , MONDE.

De l'Imprimerie de la veuve HÉRISANT , rue Neuve
Notre-Dame.